

## 4<sup>ème</sup> conférence sur l'approche des capacités- Pavie, 2004

### **Proposition de communication :**

**Titre** : Sécurité alimentaire et développement de capacités locales au Bénin

**Auteur** :

***HOUNMENO G. Bernard***

Economiste- doctorant au Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (**C3ED**)/ Université de Versailles Saint Quentin- en –Yvelines

47 Bd Vauban, 78047 Guyancourt (France)

Email : hbenaf@yahoo.fr

**Résumé** :

Parmi les objectifs de lutte contre la pauvreté dans plusieurs Etats du monde, notamment ceux du Sud, la recherche de la sécurité alimentaire occupe depuis de longues années, une position privilégiée. L'éradication de la famine à l'intérieur des nations constitue une finalité vers laquelle semblent converger nombre de décideurs publics et des partenaires au développement dans leur mobilisation, même si les méthodes utilisées pour y parvenir peuvent différer selon le contexte.

L'importation de produits alimentaires pour palier des situations de pénurie, des dons de vivres aux populations victimes de guerres ou de calamités naturelles et l'appui à la production agricole, notamment celle des vivriers constituent quelques unes des principales approches utilisées de par le monde.

La dernière approche semble, lorsque les conditions le permettent la plus optimale du point de vue de la soutenabilité du développement aux doubles plans local et national. En effet, le renforcement des capacités des plus démunis à se prendre en charge de façon permanente, constitue un enjeu majeur du développement durable.

Le présent article se propose d'insister sur cet élément de renforcement des capacités des populations, à travers deux études de cas rencontrés au Bénin. Il s'agit des expériences des banques de céréales dans les villages de la commune de Matéri dans le département de l'Atacora au nord-ouest et de celles de la production de riz sur les bas fonds dans le département des Collines au centre du pays.

A travers la première expérience, une capacité organisationnelle et de gestion collective de la production céréalière locale a été créée dans les années 1990s, dans les localités de Matéri. Les populations de celles-ci ont pu favoriser dans leur environnement la disponibilité alimentaire et la stabilisation des prix.

Les expériences de la production de riz dans les Collines ont créé depuis la deuxième moitié des années 1990s, une capacité technique collectivement détenue par des groupements de producteurs paysans, dans la production du riz local sur les bas fonds. Longtemps laissés en friche faute de savoir faire pour leur valorisation, ces derniers sont devenus aux yeux des populations locales, des potentialités naturelles sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour la sécurité alimentaire et le développement économique de leurs territoires.

**Mots clés** : sécurité alimentaire, capacité, aménagement de bas fond, banque de céréale.

## Summary:

The research of food security takes since a long moment, an important place among the objectives of poverty reduction in the world, especially in southern countries.

The famine elimination inside states is an aim toward which, seem to tend many politic deciders and development partners, in their mobilization, even if the approaches used differ according to the contest.

Among these, the help to food production by the reinforcement of agricultural producers' capabilities constitutes an important option used through the world. It takes to account the possibility for the poor, to support themselves in solving their food security problems. This option seems to be more optimal, in sustainable development way, at local and national levels. This paper discusses about populations capabilities reinforcement through two cases studies in Benin republic.

The first concerns the cereals (food) bank experiences in some villages of Materi area in the west-north part of Benin. The second is relative to experiences of rice production through shallow 'amenities' in some villages of 'Collines' department at the center part of the country.

Key words : food security, capability, shallow 'amenities', cereal bank.

Dans le combat actuel de l'humanité pour l'éradication de la pauvreté humaine, la lutte pour la sécurité alimentaire des peuples constitue un enjeu majeur. Le premier des huit objectifs de développement des Nations Unies pour le millénaire, appelle en effet à réduire de moitié la faim et la pauvreté d'ici 2015. Une situation de sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population nationale demeure une priorité pour les gouvernements dans tous Etats du monde. La sécurité alimentaire définie par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation), désigne une situation dans laquelle, "chacun peut accéder en toute circonstance à une alimentation sûre et nutritive, lui permettant de mener une vie saine et active. L'un des objectifs est de permettre à chaque ménage d'avoir un accès durable à la nourriture, quelque soit la saison et les périodes de culture.

La sécurité alimentaire soulève ainsi une question d'accessibilité et d'opportunité d'accès à l'aliment, ce qui pose un problème de capacité. L'individu est-il toujours partout et en toute circonstance en mesure de se procurer des biens alimentaires nécessaires à ses besoins et convenables à ses préférences ? Cette question met en jeu les caractéristiques propres de l'individu et celles de son environnement. Elle pose le problème de disponibilité alimentaire dans l'environnement immédiat, et au-delà celui de la capacité de se procurer les aliments.

Dans les pays en développement où des populations rencontrent le plus des difficultés d'alimentation, diverses mesures sont souvent envisagées en fonction du contexte, par les pouvoirs publics et leurs partenaires au développement, pour favoriser aux individus, l'accès régulier à la nourriture. Ces mesures qui comprennent des aides alimentaires sous forme de don ou de livraison de produits alimentaires subventionnés, prennent souvent en condition de stabilité sociale (absence de guerre) la forme d'appui à la production de biens vivriers et à leur gestion au plan local. Cette dernière option constitue l'objet de ce texte, qui se donne la tâche d'étudier la possibilité de construction de capacité au sein des acteurs locaux béninois, dans le cadre des expériences des banques de céréales dans les villages de Matéri et de celles des aménagements de bas fonds pour la riziculture dans les localités du département des Collines.

## 1- La sécurité alimentaire et la question de capacité

La sécurité alimentaire fait appel à l'accès durable à l'alimentation, dont une personne a besoin, pour être en bonne santé et mener une vie active normale (Maxwell, 2003).

Cette notion recouvre deux acceptions. Pour une grande partie de l'humanité, sécurité alimentaire est toujours synonyme de recherche de la couverture qualitative et quantitative des besoins alimentaires et en eau. Dans les pays à l'abri de la pénurie et de la malnutrition en revanche (cas de la majeure partie de la population dans les pays développés), la sécurité alimentaire désigne la sécurité sanitaire des produits destinés à l'alimentation humaine.

La sécurité alimentaire renvoie en général à l'accès physique et économique de l'ensemble de la population, en toute période (période de "récolte" ou de "soudure") et en tout lieu, à une alimentation saine et suffisante pour satisfaire ses besoins énergétiques et autres dans le cadre de ses préférences alimentaires. Les différents aspects, l'accès géographique, la capacité à se procurer sur le marché des aliments avec le respect de la diversité alimentaire, sont essentiels au-delà de la seule capacité à produire.

La sécurité alimentaire renvoie ainsi, à une question d'accessibilité et de capacité. Sen estime à cet effet que, la famine peut se produire dans un pays où les greniers sont pleins. Le problème de la famine doit être posé non pas seulement dans la disponibilité et la production alimentaire, mais dans l'accès à l'alimentation. Selon lui, les personnes affectées par la malnutrition ou la famine sont celles qui ne disposent pas assez ou pas du tout de «droits d'accès» (entitlements) à la nourriture. Le manque de droit d'accès est une cause majeure de la faim. L'accès à la nourriture pour un ménage correspond à «ses capacités en terme de production, d'échanges et de transfert».

Quatre types de droit peuvent être distingués : les droits basés sur l'échange, les droits basés sur la production, les droits liés au travail, les droits basés sur les dons et le transfert. (Chamack et Ballet, 2003). Ainsi l'individu peut accéder à la nourriture grâce à son travail qui lui procure du . L'échange sur le marché peut lui permettre d'acquérir les biens alimentaires dont il a besoin à condition que, ces derniers soient disponibles dans son environnement. Le don et le transfert peuvent aussi rendre la nourriture accessible à l'individu. Les actions des organismes humanitaires pour prévenir ou enrayer des situations de famine ou de malnutrition, interviennent souvent dans ce cadre.

La production constitue quand à elle, en condition normale le moyen permettant de rendre disponible localement la nourriture. En milieu rural de nombre de pays pauvres, une part importante de ménages agricoles procèdent à de l'auto- consommation alimentaire.

La production locale de biens alimentaires, constitue dans la mesure du possible l'option souhaitable qu'envisagent les gouvernants dans plusieurs pays du monde, pour palier des situations de pénurie alimentaire au plan national. Les Etats adoptent souvent des mesures d'aide à cette production, pour la rendre capable de satisfaire les besoins de la population.

Lorsque les conditions naturelles, sociales ou économiques ne sont pas à un moment donné favorables à cette production, les pouvoirs publics et leurs partenaires d'appui (organismes internationaux, ONG) s'orientent vers les mesures favorisant les importations et la fourniture gratuite ou subventionnées de vivres aux populations.

Ces aides alimentaires, lorsqu'elles ne sont pas limitées à des situations conjoncturelles de crises, peuvent occasionner des effets nuisibles pour l'agriculture et l'économie nationales. Elles peuvent d'une part être à la base du freinage de la production locale. D'autre part, elles présentent un effet défavorable sur les prix des produits agricoles, qui s'expriment par une baisse, en raison de l'entrée massive des produits étrangers gratuits ou à très bas prix. Il en résulte une dégradation de la situation des petits producteurs qui sont démotivés et se voient parfois obligés d'arrêter la production. Cela peut entraîner une baisse de l'offre de produits agricoles, qui peut alors aggraver à terme la situation de pénurie.

Favoriser la production locale de vivres, constitue au-delà des objectifs de sécurité alimentaire, un moyen de promouvoir un développement plus soutenable. Tout en permettant l'utilisation durable des ressources agricoles, cette option demeure un moyen efficace de lutte contre la pauvreté, notamment dans les pays en développement où, les populations restent particulièrement tributaires de l'agriculture pour leur emploi et leur revenu. Il s'agit d'une certaine manière de contribuer à la réduction de la pauvreté, en favorisant l'accès de paysans pauvres au revenu monétaire et en rendant disponible les biens alimentaires aux populations.

Pour que les besoins alimentaires des populations soient couverts par la production locale, faudrait-il que les producteurs locaux aient les moyens de les produire. Il leur faut à cet effet des moyens matériels (capital physique et financier) et le savoir-faire nécessaires. Aussi, une fois produits, faudra-t-il que les populations des zones de production puissent accéder aisément aux biens alimentaires en toute période, avec le pouvoir d'achat dont elles disposent. Le risque que ces productions soient achetées en période de récolte à bas prix par les commerçants, chez les pauvres paysans à vide de liquidité, pour leur être revendus beaucoup plus chers en période de soudure n'est pas minime.

Ces considérations demandent que les producteurs en zones rurales, soient en mesure de réaliser certaines fonctions, ce qui fait intervenir la question de fonctionnement.

Le bien être d'une personne est selon Sen, défini par la qualité de son existence. Pour atteindre un certain niveau de bien être, il faut pouvoir bien "fonctionner". L'accomplissement de la vie de la personne est défini, sur la base du vecteur de ses fonctionnements, traduits par l'ensemble "faire et être". Certains fonctionnements sont élémentaires (ex : être en bonne santé, avoir suffisamment de nourriture), tandis que d'autres sont complexes (ex : être heureux). L'ensemble des fonctionnements présents chez une personne, forme son existence. Il détermine la qualité de sa vie. Ces fonctionnements ne représentent le bien être que sous la forme de réalisations (Sen, 1981). Ces réalisations ne peuvent avoir lieu, que si la personne a les capacités de "faire" des choses et de parvenir à des "états d'être" donnés. L'ensemble de ces capacités forme une structure de capacités. Celle-ci représente à un moment donné une configuration d'adaptation de personnes (ou des sociétés) aux contraintes auxquelles elles doivent faire face.

La production locale de biens alimentaires, constitue des réalisations traduisant des fonctionnements des producteurs locaux. Ceux-ci sont déterminés par les structures de capacités de ces producteurs. Ces capacités sont toutefois personnelles. Ceci se traduit chez Martha Nussbaum (2000) qui parle de 'person's capability'. Parlant de cette capacité, Chamack et Ballet (op.cit) indiquent qu'il s'agit d'une sorte de 'code barre' qui identifie la personnalité d'un individu et sa capacité à faire face par exemple au risque de famine. Ils précisent par ailleurs qu'une carte de capacité familiale, régionale, voire nationale peut être obtenue. Tout comme la production de bien alimentaire, la gestion de celle-ci par la population paysanne de façon à la rendre disponible pour elle-même en milieu villageois à un prix accessible en toute période, constitue des éléments de fonctionnement, dont la réalisation dépend des structures de capacité des membres de cette population agricole.

Les structures de capacité des individus ne sont pas statiques. Elles peuvent évoluer en fonction de divers facteurs. Ceux-ci peuvent être liés à l'augmentation ou la diminution du niveau de vie, l'acquisition de savoir faire ou d'expériences dans certains domaines de compétence, etc.

Dans le domaine de la production de biens agricoles, les gouvernements et les partenaires d'appui initient et conduisent avec les populations rurales dans nombre de pays en développement, des programmes de renforcement de capacité qui prennent en compte la formation à l'acquisition de savoir faire, sur les techniques de production, l'appui à la distribution d'intrants, la gestion des récoltes et l'organisation de la commercialisation, l'appui à l'acquisition de crédits de campagne, etc. Dans ce texte, les analyses sont portées sur

les expériences de banques de céréales dans la commune de Matéri et celles des aménagements de bas fonds pour la riziculture dans le département des Collines au Bénin.

## 2- Recherche de sécurité alimentaire et approches de renforcement de capacités locales

Le renforcement des capacités en matière de production et de gestion locales de biens alimentaire dans les pays pauvres, constitue une stratégie qui permet d'atteindre d'importants objectifs de développement. En effet, outre la sécurité alimentaire et le développement économique qu'elle pourrait permettre d'induire, cette stratégie ouvrirait la voie à un développement plus autonome et durable des populations rurales. Il s'agit une stratégie majeure de lutte contre la pauvreté. Selon Sen en effet, la pauvreté n'est pas seulement une question de faible niveau de revenu, mais c'est aussi un manque de maîtrise des pauvres sur leur destin et les décisions qui les concernent. Renforcer les capacités des populations rurales dans la production des biens nécessaires à leur survie alimentaire, c'est accroître d'une part leur aptitude à lutter contre la faim et la famine dans leur milieu. C'est aussi favoriser d'avantage leur accès au revenu monétaire, ce qui permet d'augmenter leur niveau de vie.

Pour permettre à la population rurale d'avoir une alimentation adéquate, la stratégie de renforcement de capacité doit prendre en compte la diversification des productions. Si le développement de la production de ressources animales est nécessaire au côté des productions végétales en zones rurales, il importe aussi que les cultures vivrières soient aussi diversifiées.

Nonobstant des efforts que sont susceptibles de consentir les pauvres paysans villageois dans la production de biens alimentaires, les énormes besoins de liquidité à la fin des campagnes agricoles, les exposent au risque de bradage de leurs produits en période de récolte aux commerçants auprès de qui, ils se trouvent parfois obligés d'acheter plus chers les mêmes produits en période de soudure. Cette situation rend plusieurs ménages agricoles vulnérables en soudure.

Ces difficultés rencontrées par les populations paysannes, amènent les organismes d'appui à initier avec les populations paysannes au Bénin, nombre de programmes de développement sur différentes questions telles, la diversification agricoles, la gestion communautaire des stocks de réserves alimentaires, etc. C'est le cas des projets de banques de céréales et d'aménagement de bas fond pour la riziculture.

### 2.1- Construction de capacités dans les expériences de banques de céréales dans les villages de la commune de Matéri au nord – ouest du Bénin

L'initiative des banques de céréales de Matéri avait émergé en 1986, suite à un diagnostic conduit par l'ONG ACORD, avec quelques groupements de production agricole de ce territoire, dans le cadre du Projet de Développement Rural Intégré (PDRI). Ledit diagnostic avait révélé que les paysans, juste après les récoltes, bradent leurs céréales (maïs et sorgho), aliments de base du milieu, aux commerçants et fabricants de la bière locale ('le Tchoukoutou'). Ceci les exposait à l'insécurité alimentaire en période de soudure, car les ménages financièrement démunis devaient payer très chers les mêmes produits sur le marché. Des réflexions villageoises sous l'animation du partenaire ACORD, avaient abouti à l'idée de mettre en place un dispositif communautaire d'assurance des villageois, pour faire face à ce risque d'insécurité alimentaire en période de soudure. Dans la mise en œuvre de l'action, un Groupement Villageois de Stockage (GVS) était constitué par l'ensemble des producteurs céréaliers du village.

Le GVS achète les produits céréaliers juste après leur récolte (soit la période de novembre à février) dans le village et ses environs, auprès des ménages paysans, au prix du marché en ce

moment. Ces produits qui constituent un stock de sécurité, sont conservés au magasin jusqu'à la période de pénurie. Ils sont alors revendus de façon prioritaire à la population villageoise en période de soudure (mai et juillet) à un prix inférieur à celui du marché en ce moment, mais couvrant le coût d'acquisition et les frais de stockage et de commercialisation. Les membres du GVS ont en outre la possibilité de recevoir auprès de la banque, un crédit de vivre en nature. Ce crédit dont la quantité est plafonnée pour chaque membre est remboursé suivant un échéancier défini. Le prix du marché est pratiqué seulement lorsque, le produit est vendu aux commerçants.

Pour la conduite des activités du GVS, l'assemblée générale des villageois membres met en place :

- Un comité de gestion, organe chargé du suivi et de la coordination de la mise en œuvre du programme d'action du GVS.
- Un comité d'achat pour aider le comité de gestion dans l'organisation de l'achat et de la collecte des produits.
- un comité de vente et de récupération pour appuyer le comité de gestion dans l'écoulement des produits et la récupération des crédits.
- un comité de contrôle pour l'audit et la vérification de la régularité de l'ensemble des opérations du GVS.

Les membres de ces différents organes sont désignés démocratiquement par l'assemblée générale des villageois membres du GVS. Pour l'entretien du magasin et le suivi du stock, cette assemblée désigne selon la même procédure un gérant- magasinier. Dans nombre de villages (cas de Kotari), ce dernier était rémunéré à la tâche par le comité de gestion.

Cette expérience réalisée au départ sur un nombre limité de village, a été progressivement étendue à d'autres villages de l'ex- sous préfecture (actuelle commune) de Matéri. En 1997, 23 des 55 villages de la commune disposaient d'un total de 28 banques réparties dans 6 arrondissements.

Les informations fournies par les villageois membres de GVS dans plusieurs villages au cours de cette année (1997), ont révélé que l'expérience a réussi à inverser la tendance de départ en matière de disponibilité alimentaire. Contrairement à la situation au démarrage de l'expérience, les céréales sont rendues disponibles en toute période dans les villages, et leurs prix stabilisés sur une bonne partie de l'année. Les GVS arrivaient à dégager des excédents céréaliers qu'ils livraient à l'extérieur de leurs villages.

Pour arriver à ce résultat, les paysans des villages concernés ont reçu de diverses institutions, des appuis qui ont convergé dans le renforcement de leurs capacités. Au nombre de ces appuis, figure l'accompagnement de l'ONG ACORD de 1986 à 1994. Il s'agit entre autres de l'appui organisationnel et du suivi au GVS dès sa création, la formation de ses leaders, ... Après le départ de 'ACORD' en 1995, l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV) a pris la relève des opérations, dans le cadre du Projet d'Appui au Développement de la Commune (PADEC) de Matéri. Cette dernière a assuré entre autres, l'appui du GVS à l'élaboration de textes fondamentaux (documents juridiques), la définition et la mise en œuvre de plan de relance, la formation des membres sur la rentabilité des activités de la banque, l'organisation pour les membres, de visites d'échange d'expériences auprès d'autres banques de vivriers au Burkina-Fasso et au Togo.

Outres ces appuis techniques et organisationnel, les banques ont bénéficié de soutiens matériels de certains partenaires. Il s'agit par exemple de :

- L'appui à la construction de magasins de stockage. A Kotari, cette opération a été subventionnée à 86% par le Projet d'Initiatives Locales pour la Sécurité Alimentaire (PILSA) en 1996.
- Appui en fonds de roulement. A Kotari, un fonds de 350 000 Fcfa a été mis à disposition du GVS par 'ACORD' entre 1986 et 1991. Dans ce même village, un fonds de roulement sous

forme d'aide alimentaire de 5 tonnes de sorgho a été mis à la disposition de la banque en 1990.

Ces différents appuis ont favorisé l'émergence de fonctionnements variés, qui ont enrichi la structure de capacité des acteurs villageois. Il s'agit en particulier de l'accessibilité des villageois en toute période aux produits céréaliers. Ils ont aussi favorisé des opportunités qui ont permis aux villageois de se construire ou de se renforcer des capacités pour se prémunir contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Il s'agit par exemple de :

- L'opportunité d'épargne collective en vivres.
- Opportunité d'accumulation en savoir faire détenu collectivement dans divers domaines tels, la gestion organisationnelle, la collecte, la conservation et la gestion collectif de stock de sécurité alimentaire : accumulation de capital humain par les acteurs.
- Création sur l'espace villageois de réseau d'acteurs, et renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale : élément de renforcement de capital social.

## 2.2- Construction de capacités dans les expériences d'aménagement de bas fonds pour la production rizicole dans les villages du département des collines au centre du Bénin

Le riz est l'aliment de base pour plus de la moitié de la population mondiale.

Les projections de la FAO montrent que d'ici 2030, la demande totale de riz sera supérieure de 38 pour cent aux quantités produites annuellement entre 1997 et 1999.

Sur les 840 millions de personnes souffrant de la sous-alimentation dans le monde, plus de la moitié vivent dans des zones dépendantes de la riziculture pour la nourriture, les revenus et l'emploi. Par ailleurs, les systèmes de riziculture font vivre plus de deux milliards de personnes dans les PED.

Au Bénin, le riz est un aliment très apprécié par la population. Il est traditionnellement plus consommé en milieu urbain qu'en zone rurale où il semble réservé aux grandes occasions (fêtes, mariages, baptêmes,..), en raison de la faiblesse relative du pouvoir d'achat des populations. La consommation béninoise de riz a depuis toujours été essentiellement d'origine importée. Les principaux fournisseurs restent les pays asiatiques. Le Bénin n'a pas à l'image de l'ensemble des pays de l'Afrique sub-saharienne, une grande tradition en matière de production de riz. Dans la période allant des années 70 jusqu'au début des années 1980, cette production avait été intensément conduite dans le cadre des programmes de grands aménagements hydro-agricoles dans les vallées des fleuves Niger (au nord), Ouémé (au sud) et Zou (au centre). Cette production avait pris fin avec l'achèvement de ces programmes.

A partir de la fin des années 1980, des efforts de diffusion et de développement de la riziculture ont été entrepris par le pouvoir public et les partenaires d'appui dont la FAO, le PNUD. C'est alors dans cette circonstance que des programmes de valorisation et de mise en valeur des bas fonds pour la riziculture ont été initiés dans le pays. Dans le département des Collines, le Projet de Développement Rural intégré du Zou (PDRZ), les projets FAO/PNUD "BEN 84/012 (1<sup>ère</sup> phase) et BEN 91/002 (2<sup>ème</sup> phase) se sont intervenus entre 1984 et 1995 pour aménager 210 hectares de bas fond et former les paysans à leur valorisation pour la riziculture.

Les principaux bénéficiaires de ces projets sont des paysans (en majorité des femmes agricoles), organisés en groupements de production dans les villages qui disposent de bas fonds aménageables. Dans le département des Collines, les réalisations des projets étaient concentrées dans les villages de Glazoué (Sowé, Ouèdèmè, Magoumi, Gomé, Sokponta ..) et de Dassa (Lèma, Iloulè, Ouissi, Odo-Otchèrè ...).

Ces projets intervenaient dans le financement et l'exécution directe des travaux d'aménagement, avec la participation des paysans dans l'essouchement des terres, l'apport des matériaux locaux et de la main d'œuvre qualifiées. Dans la phase post- aménagement, les

animateurs des projets assuraient la formation des paysans membres de groupements, sur les itinéraires techniques de la culture du riz. Un appui financier sous forme de subvention était assuré aux paysans pendant première année d'exploitation dans les travaux de labour et de nivellement mécanique. Pour compenser l'effort physique des producteurs, ceux-ci obtenaient des dons de vivres auprès du Programme alimentaire Mondial (PAM). Ces dons de vivre constituaient dans une certaine mesure, une incitation des paysans à la participation aux travaux d'aménagement et de mise en valeur. A la fin de l'ensemble de ces projets au milieu des années 1990, l'assistance en vivre PAM a aussi pris fin. Au début de l'après projet, la motivation des paysans a commencé à chuter dans la plupart des villages bénéficiaires, malgré les bons rendements enregistrés sur les casiers bien entretenus suivant les conseils de l'encadrement (4 à 6 tonnes par hectare pour les variétés améliorées de riz). Cette situation peut être comprise comme un paradoxe de l'aide en vivres PAM, du fait de son accoutumance. Bon nombre de paysans ont semblé perdre de vue l'objectif primordial des projets qui était de les aider à se créer des capacités pour valoriser les bas fonds dont ils ne percevaient pas jadis l'utilité, et produire le riz pour leur sécurité alimentaire et l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Certains ont sembler au contraire, percevoir les vivres PAM comme objectif majeur.

Ces projets ont toutefois eu le grand mérite d'éclairer les villageois sur la potentialité que constituent les bas fonds pour le développement agricole et économique des localités qui en disposent. Ils ont aussi enrichi l'espace des capacités de nombre de villageois, en fonctionnements relatifs aux techniques de production locale de riz. Leurs interventions ont par ailleurs donné un effet de tâche d'huile, en favorisant l'accumulation de capital humain. Même si après la fin des projets, les paysans se sont retirés des bas fonds dans bon nombre de village, ces derniers ont continué à appliquer les enseignements reçus sur les bas fonds aménagés dans leurs exploitations individuelles.

Avec la dévaluation du Fcfa en 1994, le riz importé n'était pas épargné par la hausse importante des prix. Cette situation a favorisé un regain d'intérêt pour la production bcale de riz dans les Villages des Collines et dans d'autres localités du Bénin. C'est dans ce contexte que le Programme de Développement Local a démarré ses interventions dans les Collines. Ce programme avait l'objectif d'appuyer les populations de chacune des six communes du département, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de territoire. Sur chaque territoire communal, des animations de diagnostic participatif étaient conduites auprès de la population de chaque village réunie en assemblée, en vue d'identifier ses priorités en développement. Les animations conduites dans la plupart des villages avaient identifié l'aménagement et la mise en valeur de bas fond pour la riziculture, parmi les principales priorités des populations.

Pour la satisfaction de cette préférence exprimée par les populations villageoises, une nouvelle approche d'appui à l'aménagement de bas fond a été conçue et testée par le programme de développement local, avec des groupements paysans choisis dans quelques villages dans les communes de Glazoué, Dassa- Zoumé, Savalou et Savè. Il s'agissait de former directement à l'action, les paysans sur les travaux d'aménagement de bas fonds et sur les techniques de cultures de riz, à travers un système de suivis sur des blocs collectifs de production, répartis en exploitation individuelle. L'intérêt de la démarche est d'initier et de suivre le paysan à l'implantation et à la confection des ouvrages de maîtrise de l'eau, et à l'application des itinéraires techniques de production sur ses propres parcelles. Des séances de démonstration sont réalisées au départ sur chaque technique, avant l'exécution des suivis individuels. Cette approche a présenté l'avantage d'assurer une maîtrise technologique aux producteurs. A l'issue de la seule année de formation et de suivi, les paysans sont généralement arrivés à reproduire sans assistance technique les mêmes techniques sur de nouveaux sites de production.

Pour la mise en œuvre de ces activités de formation et de suivi en 1997, le programme a recruté sur appel d'offre, des entreprises de services (ONG ou cabinet de prestation) en formation agricole. Celles-ci ont été constituées par des jeunes diplômés ou des agents retraités ayant des formations et d'expériences en agriculture. Avant le démarrage de leurs interventions auprès des groupements paysans, des formations sont assurées par le programme aux personnels de ces entreprises sur des sujets tels, la réponse aux appels d'offre, le suivi-évaluation d'activités de formation, la rédaction de rapport de compte rendu, la conduite d'une action d'encadrement et de suivi en aménagement de bas fond et de production de riz, etc. Par ce mécanisme, le programme a pu créer sur les territoires des Collines, des compétences techniques et des structures professionnelles spécialisés dans la formation des populations agricoles sur la riziculture.

La maîtrise d'œuvre et le suivi-évaluation de l'ensemble des opérations dans les villages concernés par les appuis, ont été assurés par la cellule technique de mise en œuvre du programme de développement local.

A l'issue de la campagne rizicole 1997, l'expérience test a été capitalisée et diffusée selon la même procédure dans d'autres villages. Ces actions ont eu de réels impacts dans le monde paysan des Collines. Des techniques sommaires facilement appropriables sur l'aménagement et la mise en valeur de bas fonds, ont été diffusées dans les villages, ce qui a permis aux paysans d'avoir de bons rendements et de réaliser de bonnes productions en fin de campagne. Le savoir faire en riziculture est rentré dans les habitudes des paysans de plusieurs villages du département. Le riz jusqu'alors réservé à la consommation, à des occasions exceptionnelles dans les ménages paysans, est rentré dans leurs habitudes alimentaires quotidiennes. Les producteurs ont trouvé du même coup, une opportunité de diversification agricole, et d'amélioration de revenu.

Les expériences d'aménagement de bas fond, en particulier, celles initiées avec le Programme de Développement Local des Collines ont montré qu'il est possible dans certaines conditions, de créer ou d'améliorer au niveau des paysans du sud, de réelles capacités qui puissent leur permettre d'assurer la sécurité alimentaire et augmenter leur niveau de revenu, en mettant l'accent sur leur formation technique, et donc sur l'accumulation de capital humain.

Les méthodes utilisées par ce programme ont favorisé l'émergence de nouveaux fonctionnements dans la structure de capacité des paysans appuyés. Il en est de même pour les personnels d'encadrement techniques des entreprises de service en formation agricole. Ces méthodes ont permis à ceux-ci d'actualiser leur savoir-faire et de l'adapter à un besoin nouveau de développement agricole : l'encadrement et le suivi de proximité aux paysans dans une logique plus contractuelle et professionnelle. Il s'agit donc de la création de nouvelles capacités pour d'autres types d'acteurs locaux.

Au-delà de la création de nouvelle source de revenu et de la construction de capacités dans l'espace rural, ces actions d'appui à la riziculture augmentent l'accessibilité de la population rurale des Collines à cet aliment, car les prix sur le marché sont plus abordables que celui du riz importé. Elles participent donc d'une manière générale à la réduction de la pauvreté dans le département. Toutefois, l'approche des formations techniques ne peut suffire à elle seule à engendrer un développement durable de la riziculture si elle n'est pas accompagnée de systèmes organisés de distribution d'intrants, d'accès au crédit, de transformation et de commercialisation du produit.

L'aptitude des populations, notamment celles en développement à se garantir la sécurité alimentaire est une question de capacité. Au-delà des transferts et des aides alimentaires, les capacités peuvent surtout concerner l'aptitude à produire localement les vivres nécessaires à l'alimentation humaine. Dans cette optique, des stratégies de construction ou de renforcement

des capacités par l'accumulation de savoir-faire pratique, à travers la formation, constituent un enjeu majeur. Il s'agit par cette voie, de favoriser localement l'accumulation de capital humain nécessaire à la valorisation des ressources locales.

## BIBLIOGRAPHIE

- Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (2003) : *Le développement socialement durable*. Cadre analytique et réflexions- Journées d'éthique de Fontainebleau. 13-14 juin 2003. 8 p.
- CHAMAKH M. et BALLETT J. (2003) : *Famine et aide alimentaire*- Communication à la 3<sup>ème</sup> conférence sur l'approche des capacités. Pavie, 2003.16 p.
- HOUNMENO B. (1997) : Filière riz et cultures maraîchères de contre saison : études d'opportunité pour une valorisation dans le Zou- Nord (Bénin). Programme de coopération décentralisée Picardie/Zou- Nord pour la promotion du développement local. Dassa-Zoumé (Bénin), mars 1997. 87p.
- HOUNMENO B. (1997) : Rapport de visite d'expériences au PADES Coby et PADEC Matéri (SNV Atacora/Bénin). 10 au 14 mars 1997. 16 p.
- MAXWELL R. et SLATER R. (2003) : *La nouvelle politique alimentaire*. Le courrier, n°197, mars- avril.
- NUSSBAUM M.C. (2000) : *Women and human development, the capabilities approach*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Programme de coopération décentralisée Picardie/Zou- Nord pour la promotion du développement local (1999) : Rapport annuel d'activités.
- SEN A. K. (1981): *Poverty and famines, an essay on entitlement and deprivation*. Claredon Press/ Oxford University Press, Oxford, UK.
- <http://www.carefrance.org/terrain/interventions.cfm> : CARE, la sécurité alimentaire.
- [http://www.vie-publique.fr/dossier\\_polpublic/securite\\_alimentaire/index.shtm](http://www.vie-publique.fr/dossier_polpublic/securite_alimentaire/index.shtm) : La sécurité alimentaire- Dossiers Politiques publiques.
- <http://www.waterlink.net/fr/Ouaganov2000part2.htm> : Impacts sanitaire et nutritionnel des hydro- aménagements en Afrique – Colloque international Eau et santé. 21-24 novembre 2000. Ouagadougou, Burkina- Fasso.
- <http://www.agrisalon.com/06-actu/article-12162.php>.